



Mardi 25 juillet 2017

Revendications déposées par le syndicat CGT pour la réunion des DP du 24/07/2017

Article 8 :

Combien de salariés ont touché une indemnité pour le remplacement intégral d'un poste supérieur ?

Réponse Direction : Nous n'avons pas le chiffre mais celui-ci sera notifié dans notre réponse écrite.

Quel est le montant de l'indemnité mensuelle si le remplacement est effectué par plusieurs salariés ? Combien de salariés sont concernés par cette situation ?

Réponse Direction : Les montants seront finalisés mais ils sont à la discrétion de l'employeur. Une information officielle sera présentée à la rentrée de septembre.

Rentrée scolaire :

Nous demandons que l'ensemble des salariés, notamment ceux en poste du matin, bénéficient de l'heure de rentrée scolaire.

Réponse Direction : Non comme les années précédentes.

En cas de réponse négative, pouvez-vous nous confirmer qu'un salarié, en poste du matin, pourra bénéficier de l'heure de rentrée scolaire s'il pose 3 heures (Repos compensateur, heures traditions, etc...) de 5h à 8h.

Réponse Direction : Nous vous donnerons la réponse par écrit.

Entretiens individuels:

Quel est le bilan des entretiens individuels ?

Nous demandons que les documents soient remis aux salariés.

Réponse Direction : Nous avons, des retards, principalement au montage. Les documents doivent être remis.

Team-leader:

Est-il prévu de verser, en fin d'année, une prime variable aux team-leaders en fonction d'objectifs ?

Réponse Direction : Oui. Le détail vous sera communiqué lorsque la Direction aura vu tous les Team-Leader.

Si oui, quels sont les objectifs et quel sera le montant ?

Réponse Direction : Les objectifs sont liés au WCM et comprennent 5 piliers dont, notamment, l'organisation du travail ou Auto-maintenance, « People Développement », la logistique, la qualité ,etc...

Maintenance:

Nous demandons d'augmenter les effectifs à la maintenance.

Réponse Direction : Cela n'est pas prévu, les absences de longues durées sont remplacées.

Appareils à boissons et distributeurs de friandises:

Nous demandons de palier à tous les dysfonctionnements qui sont liés aux appareils à boissons, distributeurs de friandises et approvisionnements des gobelets.

Réponse Direction : Les distributeurs à boissons seront remplacés au cours de la semaine 35 (28 août au 1^{er} septembre). En cas d'anomalies, il ne faut pas hésiter à appeler, le numéro gratuit, qui est indiqué sur l'appareil.